

Montargis, le 10 mars 2022



Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter, en votre qualité de délégué de votre collectivité au Syndicat Mixte pour la gestion du CFA EST-LOIRET, à participer à la réunion qui aura lieu le **Mercredi 23 mars 2022 à 18h00**, au **14, rue de Varennes à Nogent sur Vernisson, à l'annexe du CFA.**

Pour le stationnement un parking se situe face à la mairie au 17 rue Aristide Briand.

**L'ordre du jour sera le suivant :**

1. Validation du Compte Rendu du 22 février 2022
2. Présentation et acceptation du Compte de Gestion 2021
3. Compte Administratif 2021
4. Plan d'équipement 2022
5. Vote du Budget Primitif 2022
6. Création ou modification de postes et modification du tableau des effectifs
7. Tarifs « salon de coiffure pour le personnel »
8. Point sur les nouvelles sections 2022/2023
9. Questions diverses

En cas d'indisponibilité, je vous rappelle que vous devez informer votre suppléant pour qu'il puisse représenter votre collectivité.

Le pouvoir ci-dessous est à remplir si aucun des 2 représentants de votre commune ne peut participer à cette réunion.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,  
Philippe MOREAU

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DU  
CFA EST-LOIRET  
35 Avenue Gaillardin  
45200 MONTARGIS  
Tél.: 02 38 98 05 92

----- partie à retourner au CFA EST-LOIRET -----

POUVOIR : Je soussigné \_\_\_\_\_ commune : \_\_\_\_\_  
donne pouvoir à M. ou Mme \_\_\_\_\_ commune : \_\_\_\_\_

- de me représenter à la réunion du 23/03/2022
- de prendre part à toutes les délibérations et d'émettre tous votes et signer tous documents